

# RANDONNEE ENDURO HISTORIQUE DE BOISME

le 13/10/2018

*Cette randonnée est réservée aux motos homologuées type enduro, trial ou trail*

## Règlement de la randonnée

- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents ou d'incidents causés par les pilotes ou leurs motos
- Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse
- Chaque participant s'engage à :
  - ✓ Être possesseur du permis et de l'assurance adéquate de sa moto **OBLIGATOIRE**
  - ✓ Effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis-à-vis de sa capacité physique
  - ✓ Respecter le code de la route +. Équipements **OBLIGATOIRE**
  - ✓ **Ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation**
  - ✓ Les organisateurs se réserve le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite
  - ✓ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (**permis et assurance**) pour éviter une exclusion
  - ✓ Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures
  - ✓ **Pensez au portable** (sécurité et dépannage)
  - ✓

**La participation à cette balade implique l'acceptation sans réserve du présent règlement**

**Inscriptions à retourner avant le 25 septembre à :**  
**Mr christophe Guyonnaud le vieux Beaurepaire 79300 Terves**  
**Email : [cguyonnaud@free.fr](mailto:cguyonnaud@free.fr) Tel : 0604457489**

	samedi	Nom-Prénom-Adresse	Téléphone
Pilote repas compris	60 euros		
Repas sup	20 euros		

-Adresse MAIL \*:

- Marque et type de moto :
- Permis de conduire n° :
- Compagnie d'assurance :
- Immatriculation n° :
- Délivré le :
- Carte verte n°

### **\*Confirmation par mail**

### **Règlement à l'ordre du moto club laubreçais**

*.Rappel photocopie de permis et assurance non autorisé*

Bulletin à retourner, **daté et signé**, accompagné de la mention

**« Lu et approuvé sans réserve »**

FAIT A :

Le : / / 2018

SIGNATURE :